

« La réorganisation du Centre national de la recherche scientifique », 7 septembre 1944

Girolamo Ramunni



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/2962>
DOI : [10.4000/histoire-cnrs.2962](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.2962)
ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 3 novembre 2000
ISBN : 978-2-271-05786-0
ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Girolamo Ramunni, « « La réorganisation du Centre national de la recherche scientifique », 7 septembre 1944 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 3 | 2000, mis en ligne le 20 juin 2007, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/2962> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.2962>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Comité pour l'histoire du CNRS

« La réorganisation du Centre national de la recherche scientifique », 7 septembre 1944

Girolamo Ramunni

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'auteur remercie Gwenaël Kropfingier pour la documentation rassemblée et déposée au Comité pour l'histoire du CNRS.

- 1 La guerre n'est pas encore terminée et déjà la reconstruction de la recherche fait l'objet de discussions. Immédiatement après la libération de Paris, alors que les Allemands occupent encore des régions de la France, Frédéric Joliot, à peine nommé comme faisant fonction de directeur du Centre national de la recherche scientifique (c'est ainsi qu'il se définit lui-même), pose à un petit groupe de collègues la question de la (ré)organisation du Centre. Certes, les scientifiques restés à Paris devaient en avoir parlé de temps à autre pendant la guerre. Ils sont restés et entrés en Résistance, même s'ils ont continué de collaborer avec la direction du CNRS mise en place par Vichy.
- 2 Ces réunions de septembre 1944 sont informelles, car, mis à part la convocation faite au nom du directeur, les scientifiques qui en font partie ne sont pas membres d'une structure officielle du Centre. Certes, la justification est qu'aucun d'entre eux ne semble douter que l'on s'achemine vers la victoire, donc vers une réforme de la société française, même s'il va de soi que personne ne peut prévoir combien de temps encore la guerre va durer.
- 3 F. Joliot réunit ses collègues une première fois le 1^{er} septembre 1944. Cette réunion est suivie par celle du 7 septembre dont le compte rendu est reproduit ici *in extenso*. Une troisième se tient le 18 septembre. L'analyse de ces trois réunions est indispensable pour comprendre les événements qui concernent le CNRS et certaines dispositions contenues dans les décrets de 1945.

Les grandes lignes de la restructuration

- 4 C'est après avoir pris conseil auprès de Paul Langevin que F. Joliot a pris l'initiative de réunir les Parisiens. Ceux qui ont été convoqués se connaissent et c'est comme si l'on voulait officialiser les réunions qui avaient eu lieu clandestinement sous l'Occupation. Jean Orcel, Eugène Aubel, Jean Wyart, F. Joliot, Pierre-Paul Grassé se rencontraient régulièrement, une fois par semaine ; René Audubert a participé à l'évasion de P. Langevin vers la Suisse et caché des scientifiques juifs, comme le biophysicien René Wurmser. Certains auraient mené des missions ensemble dès avant la guerre. C'est le cas de Georges Champetier et J. Wyart qui, chargés de mission par le CNRSA, avaient inspecté les universités françaises pour évaluer leur potentiel scientifique.
- 5 La réunion du 1^{er} septembre permet à F. Joliot de présenter les grandes lignes directrices de l'organisation de la recherche qui doit être mise en place une fois la paix venue. Il y a urgence à trouver un mode de fonctionnement, car l'ordonnance du 4 août 1944 sur le « rétablissement de la légalité républicaine » a déclaré nuls les textes parus après le 16 juin 1940. Ce qui implique que le CNRS devra être géré selon les textes statutaires antérieurs à l'armistice de 1940. F. Joliot passe outre cette disposition, car ce retour en arrière lui paraît étrange pour une institution scientifique et préfère faire fonctionner le Centre tel que Charles Jacob l'avait légué, en attendant une réforme vivement souhaitée, qui consacrerait la nouvelle organisation de la recherche en France. Il garde même en fonction le conseil d'administration, nommé le 14 juin 1941, se limitant à l'épurer de deux de ses membres dont l'attitude pendant l'Occupation a été douteuse.
- 6 Pour F. Joliot, il n'y a pas de temps à perdre. Il sait que la guerre est une guerre technique et l'Allemagne vient encore une fois de faire la preuve de sa puissance technique avec le lancement de la fusée V2, qui, destinée à s'abattre sur Paris, échoue à Deuil-la-Barre (8 septembre 1944). Les scientifiques restés en France doivent se mobiliser pour accélérer la chute définitive de Hitler. La part que les scientifiques restés en France pourraient prendre dans cet effort de guerre final est une question présente à l'esprit de ceux qui participent à ces réunions. Elle sera ouvertement posée lors de la troisième réunion. De plus, F. Joliot s'est rendu à Londres la première semaine de septembre. Il a rencontré « la mission scientifique française qui a fait du travail de guerre avec Pierre Augier et Jean Perrin, et d'autres encore¹ ». Il a pu mesurer l'effort de guerre fait du côté des Alliés en tous domaines. Même si tout cela reste encore vague dans les détails, comme le prouve le compte rendu sommaire qu'il en fait, il a choisi de ne pas rester à l'écart de cet effort, même s'il sait que l'apport ne pourrait être que symbolique. Si l'on tient compte de ce climat, on comprend que F. Joliot n'ait pas hésité à profiter de la première explosion atomique sur le Japon pour mettre en valeur, auprès du public français, avant tout l'effort des savants français. Il lui est facile de revendiquer alors le rôle joué avant la guerre par son laboratoire dans l'acquisition des connaissances ayant permis la fabrication de la première bombe atomique. Dans une note adressée à la presse, il reconstruit l'histoire des recherches sur la fission atomique, en rendant la place due aux recherches menées en France, jusqu'à la bataille pour l'eau lourde norvégienne et le départ de ses collaborateurs, Hans Halban et Lew Kowarski, en Angleterre d'abord, au Canada ensuite. Une déclaration de Raoul Dautry, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui avait été ministre de l'Armement de 1939 à 1940, reprend ce même sujet et rend hommage aux savants atomistes français. « La France n'a cessé, grâce au Général de Gaulle, d'être présente aux côtés des Nations Unies sur

les champs de bataille. Elle ne s'en est pas tenue là; et il lui est arrivé aussi de rendre dans les laboratoires et les usines de guerre de ses alliés des services sur lesquels il a été nécessaire d'observer le silence². » Bref, la science française n'est pas restée à l'écart de l'effort de guerre. Or, rappelons-le, F. Joliot avait déposé des brevets à partir de ses recherches sur la fission au nom du CNRS qui en était toujours le propriétaire légal.

- 7 Un troisième élément a sans doute poussé F. Joliot à faire vite : les projets élaborés par ceux qui s'étaient exilés et qui pourraient imposer leur point de vue, avec l'aide des autres pays vainqueurs qui, comme après la Première Guerre mondiale, avaient réorganisé les organismes internationaux et, de ce fait, imposé des changements au sein des pays alliés. Il fallait vite s'organiser pour être des interlocuteurs dans d'éventuelles « négociations de paix » concernant l'organisation internationale de la recherche scientifique et technique.
- 8 Pendant toute cette période qui précède la fin des combats, F. Joliot s'appuie sur la conviction dominante avant la guerre : la science n'est pas partisane ; c'est un lieu d'entente malgré les divisions politiques de ceux qui la pratiquent. Sur la nécessité de son développement on peut faire l'unanimité, au-delà des clivages politiques des participants. Il suffit de faire appel à la composante rationnelle dans le comportement des hommes. C'est pourquoi, à ceux qui craignent les méfaits de l'énergie nucléaire, F. Joliot rétorque que les résultats civils pourraient dépasser l'aspect destructeur, comme cela a été le cas pour la dynamite, « surtout si, comme nous devons l'espérer, les hommes deviennent plus raisonnables³ ».
- 9 Sa présentation lors de la réunion du 1^{er} septembre montre qu'il pense à une organisation de la recherche qui soit équivalente à celle d'une République des savants, sans que cette république soit déchirée par des divisions. Les structures essentielles sont le comité directeur et les sous-comités. L'ensemble des membres constitue le vrai parlement de la science. Cette structure destinée à élaborer et à exécuter la politique de développement scientifique est aidée par la présence d'un noyau administratif. Un directoire, sorte de conseil des ministres de la science, anime et coordonne l'ensemble.
- 10 Quant aux membres appelés ou cooptés dans ces sous-comités, des critères simples sont définis. Certes, le premier est celui de l'excellence scientifique, mais il est tellement évident que l'on ne se donne même pas la peine de le rappeler. En revanche, une limite d'âge pour les participants est vivement souhaitée : il faut qu'ils soient jeunes, sinon en âge du moins en esprit. Autre critère : ils doivent être partisans d'un développement des liens entre recherche fondamentale – à l'époque on parle encore de recherche pure – et recherche appliquée. Bien avant que l'on ait défini le rôle de ces organes et leur mode de fonctionnement, on commence à ébaucher la liste de ceux qui pourraient en faire partie.

Passer à la phase opérationnelle

- 11 La réunion, restreinte, du 7 septembre se veut opérationnelle dans le sens qu'il faut passer des grandes lignes, esquissées la semaine précédente, aux décisions concernant le nombre et la composition des sous-comités. Participent à cette deuxième réunion : Camille Arambourg, paléontologue et professeur au Muséum national d'histoire naturelle ; Eugène Aubel, biochimiste, professeur à la faculté des sciences de Paris et spécialiste de l'industrie des fermentations ; René Audubert, chargé de cours depuis 1939 à la faculté des sciences de Paris, poste obtenu à la demande de J. Perrin et de G. Urbain, et chef de travaux au CNAM ; Louis Barrabé, géologue, camarade de promotion d'Henri Longchambon à l'École normale supérieure au sortir de la Première Guerre

mondiale, spécialiste de la détection pétrolière ; Georges Champetier, chef de travaux à l'Institut de chimie et s'intéressant aux problèmes de chimie appliquée, directeur du laboratoire des peintures et vernis ; Pierre Drach, nommé à la rentrée universitaire de 1942 aide de conférence chez Pierre-Paul Grassé ; Pierre-Paul Grassé, professeur de biologie à la faculté des sciences de Paris et directeur du laboratoire d'évolution du boulevard Raspail ; Louis Leprince-Ringuet, physicien qui avait obtenu en 1941 la construction de l'Observatoire du Pic du Midi pour l'observation du rayonnement cosmique ; Pauline Ramart-Lucas, professeur de chimie organique à la faculté des sciences de Paris, mise à la retraite par Vichy, conformément aux dispositions concernant le travail féminin, directeur de recherche jusqu'en 1944, date de sa réintégration ; René Lucas, professeur depuis 1935 à l'École de physique et de chimie de la ville de Paris et, depuis 1942, maître de conférences à la faculté des sciences de Paris ; Jean Orcel, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et directeur du laboratoire de minéralogie ; Joseph Pérès, professeur de mécanique qui oeuvre depuis les années trente pour le renouveau de la mécanique en France et le développement d'une recherche d'intérêt technique, comme l'aviation ; Albert Thomas, spécialiste de biologie cellulaire ; Jean Wyart, professeur sans chaire à la faculté des sciences de Paris depuis 1941 et directeur du centre de documentation du CNRS de 1941 à 1972. D'autres invités, sont absents, comme le généticien Georges Teissier et l'agronome Pierre Chouard. L'un des caractères de ces réunions informelles est que le nombre des participants varie.

- 12 Si le rôle du Comité directeur ne semble pas faire problème, des questions se posent quant à la définition des sous-comités. Ils sont définis comme des groupes de travail. Il ne faut donc pas hésiter à en augmenter le nombre. Cette souplesse n'empêche pas que l'on retrouve immédiatement un problème redoutable : la définition des limites de chaque sous-comité. Est-ce cela qui est à l'origine du nombre toujours plus élevé des sections qui caractérise la période précédente ? De 8 sections en 1934 au sein du Conseil supérieur de la recherche scientifique, on était passé à 11 sections en 1940 pour le CNRS et à 20 en 1942.
- 13 Cette liste montre bien qu'au-delà de la question de leur nombre et dans leur délimitation, le modèle universitaire semble être la référence insurmontable. Le système des chaires rend le phénomène encore plus aigu. La même situation caractérise les débats de 1944. Les premières indications quant aux sous-comités qu'il faudrait créer rapidement ne font que reprendre les dénominations des chaires universitaires : mathématiques et mécanique analytique, probabilités, mécanique physique et physique théorique, astronomie et physique du globe, physique, chimie-physique, chimie minérale, chimie organique, chimie biologique, minéralogie, géologie et paléontologie, physiologie, biologie générale, zoologie, biologie animale, botanique et biologie végétale, médecine expérimentale. Déjà dans la phase de leur définition, des divisions apparaissent : les physiciens souhaitent ne pas se partager en plusieurs sous-comités ; ils demandent en contrepartie de cette réduction une augmentation du nombre des membres composant leur comité unique. Doit-on augmenter en conséquence le nombre de leurs représentants dans le comité directeur ? La question n'est pas posée mais elle est sous-entendue.

RÉORGANISATION DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Séance restreinte du 7 septembre 1944 à l'institut Henri-Poincaré
Présidence de M. PÉRÈS

Étaient présents :

M. PÉRÈS, Président, Mme RAMART, MM. ARAMBOURG, AUBEL, AUDUBERT, BARRABE, CHAMPETIER, DRACH, GRASSE, LEPRINCE-RINGUET, LUCAS, ORCEL, THOMAS, WYART.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

1. NOMBRE et DÉSIGNATION DES SOUS-COMITÉS DIRECTEURS

Le CNRS comprenait, avant 1940, 11 sections. Leur nombre a été porté à 20, en 1942. Il paraît souhaitable de subdiviser le futur Comité Directeur en un plus grand nombre de Sous-Comités qu'il existait auparavant de Sections, afin de constituer des groupes de travail formés d'un nombre suffisant de spécialistes qualifiés des diverses disciplines scientifiques.

Le cas se pose plus particulièrement en Chimie et en Biologie où les différentes disciplines peuvent être assez aisément délimitées. Par contre, en Physique, les chercheurs voient fréquemment leur activité toucher à plusieurs domaines distincts, aussi les représentants de la physique préféreraient-ils ne pas subdiviser leur sous-Comité, mais obtenir un accroissement du nombre de ses membres.

Les désignations envisagées pour les futurs Sous-Comités directeurs sont indiquées par la suite en même temps que les propositions des membres qui pourraient être appelés à y figurer.

2. Ce Directoire serait l'organe exécutif d'un Comité Directeur étendu, pouvant comprendre près de 150 personnalités choisies dans tous les domaines d'activité intéressant le CNRS. Le Comité Directeur serait chargé de l'Organisation de la Recherche Scientifique pure et appliquée, de l'élaboration des programmes de recherche, du choix des travaux à entreprendre et du contrôle de leur exécution. Il serait subdivisé en Sous-Comités correspondant aux diverses disciplines de la Recherche Scientifique et comprenant chacun une demi-douzaine de membres. Ces Sous-Comités seraient les organismes de travail effectif; leurs réunions devraient être très fréquentes, par exemple une fois par semaine au début de leur fonctionnement, alors qu'il ne devrait être envisagé que de rares réunions semestrielles ou annuelles de l'ensemble du Comité Directeur.

Le rôle essentiel des Sous-Comités devrait être de nature purement scientifique, et s'étendrait au recrutement des travailleurs, à leur perfectionnement, à leur documentation, à la répartition des travaux et à l'exécution des recherches, à l'examen de leurs progrès, à l'équipement des laboratoires et à la création de centres de recherches nouveaux. Des chargés de mission seraient prévus pour assurer le contact avec les laboratoires éloignés de Paris, établir leur liaison constante avec le Centre et s'informer de leurs possibilités de travail et de leurs besoins à satisfaire en personnel et en matériel.

Les Sous-Comités pourraient s'adjoindre pour leurs séances de travail toutes les personnalités et tous les chercheurs dont la compétence serait reconnue indispensable. Ces membres consultatifs pourraient être pris soit dans les autres Sous-Comités, soit dans les sections dont il sera parlé par la suite, soit même en dehors de ces organismes.

Les Laboratoires de recherches rattachés aux différents ministères et pourvus d'un budget propre se sont toujours opposés, dans le passé, à leur absorption par le CNRS. Il ne paraît pas souhaitable de tenter à nouveau cette fusion. Ces organismes de recherches devraient conserver leur autonomie budgétaire, mais ils pourraient être représentés au sein du Comité Directeur, de manière à assurer leur collaboration efficace avec le CNRS. Il en est de même pour les laboratoires de certains services publics comme le SNCF ou de certaines entreprises privées.

M. F JOLIOT recommande de choisir comme membres du Comité Directeur des personnalités d'esprit jeune et d'une activité reconnue, désireuses de collaborer à l'oeuvre commune dans le plus grand esprit d'union nationale. Ainsi conçu le Comité Directeur représenterait véritablement la Recherche Scientifique française et aurait une action efficace vis-à-vis des pouvoirs publics.

3. La répartition des crédits et l'attribution des subventions et des bourses seraient assurées par les anciennes sections du CNRS dont le nombre pourrait être augmenté et dont feraient partie de droit les membres du Comité Directeur et les membres de l'Institut suivant leur spécialité. Il serait désirable d'accroître le nombre des membres des sections en faisant appel à des chefs de laboratoires ou même à des chercheurs capables de renseigner utilement sur les qualités, l'activité et la valeur des travaux, des chercheurs subventionnés par le CNRS.

Les propositions des sections, après examen par le Comité Directeur, seraient transmises au Directoire aux fins d'exécution.

Il est souhaitable que le système d'attribution des bourses et subventions soit révisé. Les candidats ne doivent pas avoir l'impression qu'ils sollicitent une faveur, mais que leur rémunération est la contrepartie d'une activité primordiale du point de vue national. Leur sécurité matérielle devrait être assurée par un véritable contrat analogue à ceux des ingénieurs de l'industrie et leurs allocations mises au niveau des traitements industriels. Les chercheurs du CNRS devraient en outre être chargés d'un service de Conférences destinées à parfaire la culture générale de leurs collègues et à développer les connaissances des débutants.

D'autre part, la question de la formation et du recrutement des aides techniques spécialisées est fondamentale pour la vie des laboratoires. Il est indispensable que ce personnel ait un statut lui assurant la stabilité et des traitements correspondant à leur spécialisation. Une liaison plus étroite de la recherche et de l'enseignement supérieur devrait être enfin réalisée par la création d'enseignements spécialisés, sanctionnés au besoin par des certificats, dont le niveau devrait être intercalé entre celui de l'enseignement supérieur national et celui des Cours du Collège de France. Ces enseignements, d'un caractère très élevé, faciliteraient considérablement la formation des chercheurs débutants en les mettant au courant des questions les plus modernes. La formation de ceux-ci pourrait être complétée dans les laboratoires où ils sont affectés par des manipulations d'un degré supérieur dirigées par leurs collègues plus avancés dans la recherche.

M. F. JOLIOT demande aux personnes présentes de réfléchir aux divers points de vue qu'il vient d'exposer et de préparer une liste des personnalités susceptibles de faire partie du futur Comité Directeur du CNRS.

NDLR : Ajout manuscrit :

Parrainage de boursiers

Création de centres de recherches dans 6 ou 7 universités pour décentraliser Paris

- 14 Le comité directeur – les appellations sont encore floues et les participants se trompent parfois – serait dans son ensemble l'organisme qui aurait en charge l'organisation et le développement de la recherche. Il devient l'organe exécutif au niveau des sous-comités. Le comité directeur devrait se réunir une ou deux fois par an en séance plénière pour dessiner les grandes lignes de la politique de recherche. En revanche, au niveau des sous-comités, le suivi de ces grandes décisions secteur par secteur devrait être réalisé au cours de réunions fréquentes, hebdomadaires. Bref, faire partie de ces comités n'est pas seulement une charge honorifique, c'est une lourde charge de travail. A-t-on songé aux provinciaux qui devraient de ce fait se rendre régulièrement dans la capitale pour prendre une part effective à ces travaux ? Comment en effet être absent de réunions où l'on décide de la répartition des postes et des crédits ? Certes, on pense confier les contacts entre Paris et la province à des chargés de mission, ce qui laisse penser que les provinciaux ne seraient pas membres de ces sous-comités. On voit bien qu'à ces premières réunions participent des Parisiens. De toute évidence, on est fort loin d'une politique de décentralisation et l'on maîtrise mal les effets de la guerre avec la naissance de pôles régionaux forts – que l'on pense à Grenoble ou à Marseille.

- 15 Certes, cette insistance sur le caractère collectif et suivi des décisions pourrait être considérée comme une stratégie d'unité à un moment où il faut faire front commun pour obtenir un soutien important au développement de la recherche. On peut aussi interpréter cette sorte de débat démocratique de la recherche comme une opposition à la gestion « autoritaire » qui avait caractérisé l'époque Longchambon. Celui-ci, devant faire face à une situation d'exception, avait passé outre aux règlements en vigueur, brisant dans les faits l'équilibre entre organismes chargés de la politique scientifique, en particulier lors du déménagement de l'université de Strasbourg à Clermont-Ferrand, ce qui lui avait été reproché. Cette volonté d'unanimité se révèle aussi dans la proposition de considérer les membres de l'Institut comme faisant partie de droit des sections du CNRS, malgré leur grand âge, sachant qu'il faudra demander aussi une réforme de l'Académie des sciences pour rajeunir l'âge moyen des membres. Bref, on ne parle pas uniquement du CNRS lors de ces réunions.
- 16 D'autres points importants doivent retenir l'attention. L'un est la tentative de définir une politique du personnel technicien et chercheur par la définition de contrats et non plus de bourses. L'autre est l'obligation faite aux chercheurs de dispenser un enseignement de haut niveau. Bref, la formation par la recherche semble être un souci important. Le CNRS devrait être le lieu où l'on pratique et où l'on forme à la recherche. Il y a là un désir d'autonomie vis-à-vis des universités qui transparait. Les membres du comité directeur font ainsi la proposition de créer des cours spécialisés préparant à la recherche, qui avait été faite par Henri Laugier en 1934 devant l'Institut de coopération intellectuelle. Ce qui se concrétisera avec la création du troisième cycle.
- 17 Si les questions traitées lors de cette réunion montrent bien vers quelle perspective s'achemine la réflexion sur la nouvelle organisation de la recherche, on doit aussi remarquer qu'on n'est pas encore parvenu à prendre des décisions fermes. On est encore dans la phase d'élaboration des projets, même si on voit lentement se dessiner les structures qui seront définies avec le décret de réorganisation du CNRS de 1945.
- Une nouvelle réunion le 18 septembre
- 18 F. Joliot revient alors sur ces mêmes thèmes. Il sait que sa position est fragile car il est toujours chargé de faire fonctionner le Centre mais il ne se considère pas comme son directeur. Pour lui, cela serait possible une fois la réforme promulguée par le pouvoir politique. Il entretient par conséquent un dialogue suivi avec sa tutelle politique, en particulier avec Henri Wallon et René Capitant. Une fois obtenu leur aval, il agit. Ainsi, le 18 septembre, il réunit un embryon de comité directeur, comprenant ceux déjà contactés et dont on a obtenu l'accord, mais la composition du comité reste à parachever. Si la subdivision en sous-comités ne semble pas faire problème pour la science pure, il n'en va pas de même dans le cas de la recherche appliquée. Le projet s'affine : « les sections spécialisées auront parfois à se réunir parce qu'il y aura des sujets ou des projets à établir qui nécessiteront le travail en commun de deux ou trois sections spécialisées », déclare F Joliot en ouvrant les travaux⁴. Et il poursuit en définissant la méthode de travail. « Chaque membre d'un comité directeur spécialisé, d'un sous-comité plutôt, a la responsabilité de la gestion de son domaine [...] pour coordonner, définir la ligne générale, donner la méthode de travail, alors que nous avons un directoire qui est composé en majeure partie de membres délégués par les sections les plus importantes, celles qui comprennent des hommes qui touchent déjà par leurs connaissances à plusieurs domaines ». Bref, il y a une réelle représentation de la recherche dans toutes ses diverses expressions. Chaque sous-discipline, chaque axe

de recherche appartenant à une sous-discipline, à un champ de recherche, devra être représenté dans l'assemblée du monde de la recherche. C'est à la fois la représentativité de chaque ligne de recherche qui est importante, mais aussi la possibilité de puiser dans ce réservoir quand la nécessité se fait jour. En ce sens, le comité représente le service que la science peut rendre à la nation. S'inspirant du modèle de fonctionnement du Collège de France, F. Joliot souhaite que le comité directeur puisse s'adjoindre des administratifs, de manière à pouvoir siéger en conseil d'administration quand cela est nécessaire. Des noms circulent : Georges Jamati, Laurichesse, Lafitte car ils assurent déjà l'administration du Centre. C'est l'occasion de rendre hommage au travail remarquable fait par C. Jacob qui « avait admirablement organisé l'administration de cet organisme. Cette maison marche au point de vue administratif admirablement. Les services savent parfaitement leurs attributions, le travail est exactement défini pour chacun, et réellement, c'est une tâche très simple de diriger administrativement la maison ».

- 19 F. Joliot n'a pas renoncé au projet de rassembler au sein du Centre toute la recherche, tous les laboratoires, quel que soit le ministère de rattachement. Il sait que cela ne se fait pas par décret, et demande du temps. D'où sa stratégie qui est simple : créer des collaborations sur des projets d'importance nationale ; inviter les représentants des laboratoires externes à venir siéger dans les comités du CNRS. Bref, créer sur le tas les contacts qui vont amener à faire fusionner les laboratoires, « non pas par impérialisme, mais parce que c'est dans l'intérêt du pays ». En d'autres termes, la stratégie suivie n'est pas de demander au pouvoir politique d'anticiper sur la réalité scientifique, mais plutôt d'amener le pouvoir politique à reconnaître ce qui est déjà une réalité dans la communauté scientifique. L'objectif à long terme est de parvenir à ce qu'il n'y ait plus de budgets distincts, un par organisme de recherche, mais un seul budget pour l'ensemble de la recherche.
- 20 Si ce n'est qu'une question de temps en ce qui concerne les laboratoires rattachés à tel ou à tel autre ministère, la situation est plus délicate en ce qui touche à l'industrie. F. Joliot sait qu'en ce domaine la situation est en pleine évolution et que l'on prévoit des nationalisations. Ce qui lui fait dire qu'il y aura « des patrons fonctionnaires ». Mais la difficulté est d'un autre ordre, elle touche surtout à l'industrie privée qui sera toujours présente. Le travail d'un chercheur, d'un universitaire doit-il profiter à une seule entreprise, à un seul industriel, ou à l'ensemble de l'industrie d'un secteur, c'est-à-dire au pays ? La réponse est évidente dès que l'on considère que les travaux des universitaires sont financés par le budget de l'État. Pour que les professeurs ne soient pas contraints de faire du conseil, comme cela a été la pratique courante dans l'entre-deux-guerres, il faut augmenter les salaires des universitaires qui font la recherche, car c'est l'insuffisance de leurs salaires qui les pousse à travailler comme consultants auprès des industriels. F. Joliot se dit opposé à cette pratique qui revient, à son avis, à se servir au profit d'une entreprise de ce qu'on a acquis grâce aux financements publics. C'est une occasion pour F. Joliot de rectifier l'opinion qu'on lui prête d'être opposé « aux relations entre la science pure et la science appliquée ». Ce n'est pas de cela qu'il est question mais de la dignité des chercheurs du public qui doivent servir le public. De ce fait, F. Joliot dépasse la simple question de l'organisation et se place comme le défenseur des intérêts de la recherche dans l'intérêt du pays, conférant au directeur du Centre le rôle d'interlocuteur du pouvoir politique. Il s'explique sur le rôle du directeur. Il ne le voit pas du tout comme un simple intermédiaire entre les laboratoires et les décideurs politiques. Bien au contraire c'est à lui que revient la

lourde responsabilité de « créer vraiment la recherche scientifique, la force recherche scientifique ». Un directeur ne doit pas limiter son action à l'écoute de ce que les collègues veulent bien lui dire, à connaître leurs besoins et à intervenir en leur faveur.

- 21 Après une première intervention, F. Joliot invite ses collègues à se présenter. Assistent à cette séance⁵ : Dupont, professeur de chimie à l'École normale supérieure, spécialiste des carburants et de la papeterie qui avait été directeur adjoint du Centre avec C. Jacob, alors qu'il dirigeait l'École normale; H. Parodi, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, ancien ingénieur de la Compagnie de chemin de fer Paris-Orléans, ayant de multiples intérêts comme la mécanique et la balistique, le mouvement de lacet des trains sur les voies, le transport à distance de l'énergie électrique ; de Saint-Rap, directeur du Service de documentation des industries agricoles et spécialiste de chimie-biologie ; J. Wyart ; G. Teissier ; J. Pérès ; L. Barrabé ; A. Denivelle, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, spécialiste de chimie des colorants, des matières plastiques et du caoutchouc ; E. Aubel ; Charles Moureu, directeur du Laboratoire municipal, spécialiste des combustibles chimiques, des huiles et des explosifs ; Nisse, ancien élève de l'École des mines, expert indépendant des questions commerciales et de prospective pétrolière, ayant travaillé pour des sociétés américaines (la présentation de Nisse en tant qu'expert indépendant faite par F. Joliot reçoit l'accueil favorable des autres participants, d'autant plus que certains estiment cette figure fort rare en France) ; Schaeffer, professeur à la faculté des sciences de Paris, physiologie générale et spécialiste de la biochimie de la nutrition ; Combes, professeur de physiologie végétale et spécialiste de l'application du froid aux industries agricoles ; Lefèvre, professeur d'agriculture générale à l'Institut agronomique travaillant sur les hormones végétales ; Nauroy, professeur à l'Institut agronomique et chef du service des fermentations à l'Institut Pasteur ; Jean Coulomb, professeur à la faculté des sciences de Paris et directeur de l'Institut de physique du globe ; Pierre Fleury, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, délégué de l'Institut d'optique, métrologue ; Ribaud, professeur à la faculté des sciences de Paris, chaire des hautes températures et spécialiste de thermique industrielle ; Jolibois, professeur à l'École des mines, spécialiste d'électrochimie.
- 22 Deux remarques s'imposent à la lecture de cette liste. La première est l'absence des mathématiciens ainsi que des physiciens « classiques » tels Louis de Broglie. La deuxième est la présence de champs de recherche où il n'y a pas encore d'organismes de recherche institutionnels, comme l'agriculture et l'aéronautique. L'Institut de recherche agronomique avait été créé en 1924 et supprimé en 1934 par Pierre Laval ; en 1943, un Service national de la recherche et de l'expérimentation avait été créé au sein du ministère de l'Agriculture. Il n'existe pas encore un service de recherche aéronautique. Dans ce domaine, J. Pérès est actif, tout comme il le sera par la suite en ce qui concerne le développement des calculateurs, analogiques et numériques. Bref, sans que cela signifie pour F. Joliot une exclusion des domaines de recherche traditionnels, on voit l'attention particulière qu'il porte à ces champs de recherche où, comme le dit J. Pérès, « il serait impossible de séparer science pure et science appliquée », alors que F. Joliot préfère parler de mélange par spécialité entre « les hommes de science pure et les hommes de science appliquée ». On serait tenté de dire que la priorité semble accordée à ce que l'on appelle actuellement les sciences pour l'ingénieur.
- 23 Il va de soi que ces propos sont accueillis favorablement par l'assistance et chacun y met du sien pour expliquer comment, dans chaque filière technique, on a besoin de

mélanger les spécialistes de plusieurs disciplines scientifiques. Si les exemples tirés de l'actualité sont nombreux, F. Joliot, sous la pression des questions, précise sa pensée : chaque directeur de sous-comité a la responsabilité de l'inventaire des recherches pour la France, de la détection des manques et du conseil pressant aux jeunes qui veulent faire carrière dans la recherche pour qu'ils soient sollicités à se spécialiser là où il y a des manques. Ce qui est un peu utopique, car la question n'est pas posée de savoir auprès de qui le boursier pourra effectuer sa formation. Une notion apparaît en revanche de manière claire : la recherche n'est plus l'affaire d'aides individuelles, mais d'équipement de laboratoires en matériels performants. « Un appareil très développé, avec des aides techniques pour l'entretenir et le faire marcher, avec quelqu'un qui en a la responsabilité et dont plusieurs peuvent se servir, même des gens venant pour cela de province, ou des gens de Paris allant en province si l'appareil est en province, cela peut se faire, mais nécessite de notre part une action sur l'Éducation nationale pour la centralisation de la recherche dans quelques universités où on l'enseigne ». Bref, le spécialiste de physique lourde sait que la recherche est aussi une question d'organisation.

- 24 F. Joliot va jusqu'à proposer la création de six ou sept universités en province pour décongestionner Paris. Dans cet effort de rationalisation, il propose aussi le rassemblement d'équipes travaillant dans des universités diverses sur le même sujet, en donnant comme exemple celui du magnétisme sur lequel les recherches sont développées dans le laboratoire d'Aimé Cotton à Paris et par Louis Néel à Grenoble. Cette proposition relève d'une vision de la science où il y a un certain déterminisme de la découverte, si l'on suit correctement les règles de la méthode. C'est une vision dominante en France, qui a conduit parfois à la création d'un seul laboratoire et à confier l'issue des recherches coûteuses à celui que l'on croyait le spécialiste du domaine, avec des résultats parfois catastrophiques, comme le projet de construction du premier ordinateur par le CNRS⁶.
- 25 F. Joliot propose alors de coopter C. Jacob au sein du comité directeur. « Nous sommes tous des scientifiques et devons nous entendre. Il voyait, et c'était peut-être la tendance de 1940, il voyait le chef, puis les hommes en descendant. Il faut plutôt monter, à condition qu'au démarrage on fasse appel à des hommes qui peuvent aller bien vers le haut », déclare F. Joliot. Ce jugement sur C. Jacob est partagé par ceux qui collaboraient avec F. Joliot et qui ont connu C. Jacob. J. Wyart, Pierre Drach, Jean Dresch ou Gabrielle Mineur, dans leurs souvenirs sur la période, créditent C. Jacob d'avoir été, malgré sa sympathie pour P. Pétain, patriote et homme honnête, ayant changé d'opinion sur le CNRS après enquête et ayant décidé de le maintenir en vie⁷. Lors d'une conférence sur le métier de géologue au Palais de la Découverte en novembre 1941, C. Jacob avait fait allusion au rôle des chercheurs, à la nécessité de « faire leur place aux gens de métier », de faire tout ce qui est possible pour éviter une « des plaies sociales contemporaines : le chômage intellectuel », de prévoir des « rémunérations convenables [qui] payeraient à leur prix les services réellement rendus, aussi bien par les chercheurs et la technique que par les fonctions administratives et commerciales⁸ ». Bref, C. Jacob est un partisan convaincu du nécessaire changement et rejoint sur certains points l'analyse critique de F. Joliot. La cooptation de C. Jacob montre bien l'unité, malgré la diversité d'opinions politiques, sur le soutien à la recherche.
- 26 Au cours de la discussion C. Moureu pose ouvertement à F. Joliot la question « vous pensez en somme nous mettre en république ». F. Joliot répond de manière indirecte.

« Je ne veux pas faire ce métier-là d'influence sur les hommes politiques », c'est-à-dire aller systématiquement quémander à tel ou tel ministre de bien vouloir accorder les crédits dont tel ou tel autre laboratoire a besoin. Il veut être indépendant du pouvoir politique et « redonner du prestige aux hommes de science ». C'est pourquoi il souhaite que le pouvoir politique, quel qu'il soit, soit mis dans la condition d'accepter ce que les scientifiques lui demandent. « Nous ne demanderons pas au directeur de faire la demande lui-même, nous allons rédiger sous forme de motion notre demande, et nous la signerons, et la déposerons sur le bureau du Ministre. Et le résultat ne sera pas long, parce que le Ministre verra les signatures... ». Bref, c'est aux hommes de science de déterminer la décision du pouvoir politique et de ne pas se laisser au contraire diriger par des choix qui répondent à d'autres critères que ceux du service que peut rendre au pays la science. D'où la conclusion : « si une bombe tombait ici en ce moment et nous détruisait, ce serait plus grave que si elle tombait sur un gouvernement. On retrouverait immédiatement des membres pour un gouvernement, mais on ne retrouverait pas immédiatement les hommes capables de créer et de travailler ». On retrouve ici l'écho de certains débats des années trente au sein de l'*Association for Scientific Workers*, créée par J.-D. Barnal et J.-G. Crowther, et des discussions qui s'étaient développées depuis *Science at the Crossroad*. Mais on serait tenté de découvrir certaines analogies avec le débat qui va s'ouvrir avec la fabrication et l'explosion de la première bombe atomique. Bref, c'est l'ancien problème du rapport entre le savant et le politique qui est au coeur de la réflexion de F. Joliot en cette fin d'année 1944, encore marquée par la guerre.

La suite donnée à ces débats

- 27 À plusieurs reprises il a été fait état de contradictions ou de changements d'opinions, ou d'idées qui semblent relever d'une vision utopique. En effet, la lecture de ces comptes rendus donne l'impression que, au cours de ces réunions, F. Joliot se laisse aller à une sorte de réflexion à haute voix sur ce qu'il faudrait faire pour donner une impulsion à la recherche tout en évitant les erreurs anciennes. Et cela ne concerne pas uniquement la direction d'un centre aussi complexe que le CNRS, mais l'ensemble de la communauté savante et de la formation. À plusieurs reprises, dans le domaine de l'éducation comme dans celui de l'industrie, F. Joliot fait référence aux projets qui s'esquissent au même moment en ces domaines. En particulier, il fait allusion aux projets de réforme de l'enseignement supérieur que prépare H. Wallon. Si l'interdépendance entre ces domaines, donc l'incertitude, dans les projets concernant le CNRS peut paraître logique, ces discussions montrent aussi que F. Joliot n'est pas arrivé à la tête du CNRS avec un plan précis de réforme. Au cours des discussions sur le même sujet avant et pendant la guerre, il a acquis des convictions fermes sur quelques points : la coordination capillaire qui signifie pour lui une coordination par la base, la reconnaissance de la place centrale de la recherche scientifique et technique, l'indépendance de la recherche par rapport aux pressions que serait tenté d'exercer le monde politique ou le milieu industriel, ce qui ne correspond pas à un refus de collaboration. Le reste est à construire, ce qui veut dire imaginer les structures qui laissent leur place à ces principes. D'où ces séances qui reviennent constamment sur les mêmes thèmes. Surtout, F. Joliot est animé par une sorte d'urgence à rompre avec l'immobilisme du passé. Il y est encouragé par le constat que les tentatives passées de changement ont eu peu d'effets concrets. Un cas parmi ceux cités par F. Joliot peut servir d'exemple : depuis 1937, il était admis que les jeunes ingénieurs des corps d'État, comme les Mines ou les Ponts et Chaussées, puissent aller dans des laboratoires de

recherche tout en continuant à toucher leur traitement. Le bilan était maigre : un seul ingénieur avait pu bénéficier de cette possibilité. La cause en était le refus systématique de l'administration qui, d'après Jolibois, répondait avec un même refrain aux demandes qui lui étaient adressées : « Nous avons énormément de places d'ingénieur vacantes, nous sommes obligés de les remplir, ce n'est pas pour qu'ils aillent perdre leur temps dans des laboratoires. » À ce désir de changement s'ajoute une crainte : la France est devenue un petit pays qui risque de perdre son identité, confrontée aux modèles des deux pays puissants. La division du monde de la science et de la technique serait catastrophique de ce point de vue, car elle signifierait la perte d'autonomie des décisions. Au cours de ces discussions, reste dans le flou la question de la recherche militaire. On se limite dans l'immédiat à affirmer la disponibilité à collaborer car il faut gagner la guerre.

- 28 Ces projets se heurtent à l'opposition du monde politique. La création d'instituts autonomes est décidée, souvent pour répondre à des besoins de recherche technique, comme c'est le cas de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (28 août 1945) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). D'autres sont confirmés dans leur existence, comme le Centre national d'études des télécommunications (4 mai 1944). D'autres encore seront créés un peu plus tard, comme l'Institut national de recherche agronomique et l'Institut national d'hygiène. La dispersion tant redoutée a bien lieu. F. Joliot préfère alors diriger le tout nouveau CEA que continuer à administrer un CNRS qui ne répond pas aux plans qu'il avait formulés. Dans la nouvelle structure, le directeur n'allait-il pas devenir ce qu'il avait refusé d'envisager : être l'intermédiaire entre les chercheurs et le pouvoir politique. De plus, la structure, telle qu'elle s'était dessinée, signifiait l'acceptation de l'emprise de l'Université sur le CNRS. Il préfère alors quitter un poste dans lequel il ne se sent plus à l'aise, pour construire, au moins l'espère-t-il, un nouveau centre.
- 29 De ces débats, il reste trace dans l'ordonnance du 2 novembre 1945. Le 4^e alinéa de l'article 2 charge le CNRS « d'assurer la coordination des recherches poursuivies par les services publics, l'industrie et les particuliers en établissant une liaison entre les organismes et les personnes qui se consacrent à des recherches ». Dans les années qui suivent, le CNRS rencontre des difficultés à assumer son rôle de coordinateur de la recherche et il faut attendre l'arrivée de Jean Coulomb (1957) à la tête du CNRS pour que cette obligation se traduise par l'élaboration d'un rapport de conjoncture. Le recul de l'historien permet d'en comprendre les raisons. Entre l'utopie de l'indépendance totale chère à F. Joliot et le rattachement pur et simple au ministère de l'Éducation nationale, une troisième voie n'a pas été explorée : le rattachement du CNRS à la présidence du Conseil. Ce rattachement aurait assuré l'indépendance et donné au CNRS l'autorité de pouvoir coordonner les recherches faites au sein des instituts rattachés à d'autres ministères. Cette voie sera suivie avec la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, bien plus tard, dans un autre contexte et avec la réussite de l'action coordinatrice que l'on connaît.

NOTES

1. AN, Comités directeurs, séance du 18 septembre 1944.
 2. Déclaration de Raoul Dautry du 11 août 1945.
 3. Déclaration de F. Joliot à la radio le 13 août 1945.
 4. AN. Comité directeur, séance du 18 septembre 1944.
 5. La présentation faite par les intéressés est ici reproduite.
 6. G. Ramunni, « La non-construction du premier ordinateur », *Cahiers pour l'Histoire du CNRS*
 7. Voir à ce sujet les témoignages publiés dans le numéro 2 des *Cahiers pour l'Histoire du CNRS*, 1989.
 8. C. Jacob, *Le Métier de géologue*, Paris, 1942.
-

INDEX

Mots-clés : CNRS, seconde guerre mondiale

AUTEUR

GIROLAMO RAMUNNI

Girolamo Ramunni, professeur d'histoire des sciences et des techniques à l'université de Lyon 2.